

**4 Économie**

**Campagne de promotion du secteur des assurances**

**Bientôt une assurance contre les ravages des éléphants ?**

I'MB  
Libreville/Gabon

*Invitée par la direction nationale des Assurances à innover dans les offres adaptées aux particuliers et entreprises, la Fédération gabonaise des sociétés d'assurances (Fégasa) a finalement proposé une police pour se couvrir contre les ravages agricoles des pachydermes.*

LA campagne de promotion du secteur des assurances de la Direction nationale semble réveiller les assureurs, restés longtemps dans un confort qui inhibe l'innovation et l'imagination. En effet, la préoccupation a été soulevée à Makokou, puis le 22 août à Lambaréné : quelle réponse les assureurs peuvent-ils apporter au conflit homme-faune quand on sait que dans d'autres pays comme le Kenya où les grands mammifères sont protégés, il existe des polices d'assurance ? A cette question récurrente posée par les populations à Lambaréné, les assureurs gabonais, réunis au



Photo : D.R

**Crépin Gwodock (d), président de la Fédération gabonaise des sociétés d'assurance, a proposé...**

sein de la Fédération gabonaise des sociétés d'assurances (Fégasa) disent avoir trouvé une réponse. Une assurance qui protégerait les populations contre les dévastations de leurs plantations par les pachydermes. Il s'agit d'une solution qui pourrait permettre aux exploitants agricoles et propriétaires de plantations, d'être dédommés suite à un sinistre causé par les éléphants. « Les assureurs gabonais, réunis au sein de la Fé-

gasa proposent donc que l'Etat souscrive à un contrat de type responsabilité civile qui aura pour vocation de couvrir l'Etat gabonais, qui a décidé de la protection totale d'un certain nombre d'espèces animales, par rapport aux dégâts causés par ces espèces aux populations gabonaises, qu'il s'agisse des dégâts matériels... destruction des maisons, des plantations ou corporels », a affirmé Crépin Gwodock, président de la Fégasa.



Photo : MZM

**... une police d'assurance contre les dégâts causés aux populations par les pachydermes.**

Pour lui, techniquement, cette assurance est faisable puisque les assureurs disposent de statistiques qui permettent d'instaurer une telle offre d'assurance. Celle-ci, a-t-il dit, aura pour objet d'indemniser les victimes, les populations ou les exploitants agricoles, en cas de destruction des maisons, des plantations, par l'éléphant, espèce intégralement protégée par les lois et textes réglementaires. Pour le président de la Fégasa, deux

choses intéressent les assureurs pour mettre en place une telle police d'assurance : « Premièrement, la fréquence de réalisation de ce risque. Deuxièmement, le coût moyen de ce risque. Nous disposons de ces deux éléments. Nous avons des statistiques qui proviennent de l'ensemble des indemnisations effectuées par l'Etat gabonais, nous avons aussi l'estimation des surfaces qui ont été endommagées grâce au travail du ministère de

*l'Agriculture. »* Pour M. Gwodock, « il est possible de faire comme au Kenya ». Seulement, si l'intention est louable, les assureurs gabonais doivent convaincre de leur capacité réelle à mériter la confiance des assurés, eux qui rechignent toujours à dédommager les victimes dans des délais raisonnables. Dans tous les cas, c'est le gouvernement, concepteur des politiques sectorielles, qui aura le dernier mot.

**Sécurité alimentaire**

**Destruction de 19 104 pots de crème contaminée**

Willy NDONG  
Libreville/Gabon

LA direction générale de la Concurrence et de la Consommation (DGCC) a procédé, vendredi dernier, à la décharge d'Alenakiri sise à Owendo, à la destruction de 19 104 pots de crème dessert (saveur vanille) de la marque française Elle & Vire.

Selon les autorités gabonaises (ministère de la Santé, Agasa et DGCC), le retrait desdits produits du circuit commercial fait suite à l'alerte donnée par l'Organisation mondiale de la santé, via le Réseau international des autorités sanitaires des



Photo : D.R

**Le DG de la Concurrence et de la Consommation Emmanuel Eyeghe Nze...**

aliments (Infosan) "de la contamination éventuelle des produits incriminés au Bacillus cereus". Face à cette alerte, les responsables du ministère de la Santé, de l'Agence gabonaise de sécurité alimen-

taire (Agasa) et la direction générale de la Concurrence et de la consommation, se sont réunis la semaine dernière pour prendre les mesures qui s'imposaient. « A la suite de cette



Photo : D.R

**... a supervisé la destruction des produits laitiers contaminés.**

réunion, des investigations ont été menées sur le terrain pour identifier les produits incriminés. Une fois tracés, nous les avons retirés des circuits de distribution avant de les détruire. Cette opération

visée, tout naturellement, à préserver la sécurité alimentaire de nos compatriotes, conformément aux recommandations des plus hautes autorités du pays », a indiqué Emmanuel Eyeghe Nze, direc-

teur général de la Concurrence et de la consommation. C'est donc par mesure de précaution que tous les pots de crème dessert du lot numéro 09 H56 A1 ayant pour date de péremption le 30 novembre 2018 ont été retirés des magasins et détruits. En France, la société Elvir SAS a également procédé au retrait des crèmes dessert saveur vanille Elle & Vire suite "à la suspicion d'un défaut de stérilité", indique un communiqué de l'entreprise. Par ailleurs, Elvir SAS informe sa clientèle de ne pas consommer lesdits produits mais de les détruire.

**CHANGEMENTS**  
**COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 24/08/2018**

Union Gabonaise de Banque  
SiteWeb : <http://www.ugb-banque.com>

DEV	FIXING			VENTE BILLETS (sans frais)	
	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA
XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	<b>1 EUR</b>	<b>655,957</b>
USD	1,1579	1USD =	566,506	1 USD	584,122
CAD	1,5089	1CAD =	434,725	1 CAD	463,217
JPY	128,3100	1JPY =	5,112	100 JPY	539,955
GBP	0,8988	1GBP =	729,830	1 GBP	778,505
CHF	1,1383	1CHF =	576,260	100 CHF	61 414,80
ZAR	16,4705	1ZAR =	39,826	100 ZAR	4 215,40
MAD	10,9452	1MAD =	59,931	1 MAD	63,29
CNY	7,9443	1CNY =	82,362	1CNY	84,83
KES	116,4600	1KES =	5,632	1KES	5,80

INDICES BOURSISERS		
	en date du	
CAC 40	24/08/2018	<b>5 426,58</b>
DOW JONES	24/08/2018	<b>25 720,71</b>

  

<b>BRENT (IPE) US Dollars/Baril</b>
<b>24 Août 2018: 74,46</b>